

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE LE 12 NOVEMBRE 2025 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF MICHEL-PAGÉ SIS AU 310, RUE DE L'ÉGLISE À DONNACONA ET PRÉSIDIÉE PAR MADAME ISABELLE PAQUET, PRÉSIDENTE.

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1
Madame Julie Fortin, membre-parent, district 2
Monsieur Alexis Labranche, membre-parent district 3
Madame Carolyn Goulet, membre-parent, district 4
Madame Katy Grandbois, membre-parent, district 5

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1
Monsieur Nelson Bédard, membre de la communauté, profil 3
Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4
Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5 (présence virtuelle)

Madame Dominique Chabot, enseignante
Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien
Madame Nathalie Morin, directrice d'établissement
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

MEMBRE ABSENT

Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2

SONT INVITÉS :

Madame Laurie L'Hérault, directrice générale
Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint
Madame Marie-Claude Gignac, directrice du secrétariat général, du traitement des plaintes et des archives
Mme Guylaine Allard, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire
Mme Geneviève Buist, protectrice régionale de l'élève

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 32 sous la présidence de Mme Isabelle Paquet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour selon l'ajout proposé.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie des procès-verbaux.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

ADOPTER le procès-verbal du 24 septembre 2025, tel que présenté;

DISPENSER la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

D'ADOPTER le procès-verbal du 22 octobre 2025, tel que présenté;

DISPENSER la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. ATTESTATION DE LA DIRECTION – CONFORMITÉ LÉGALE ET FINANCIÈRE

La directrice générale informe les membres du dépôt, au dossier de la réunion, d'une attestation signée par la direction générale et la directrice du Service des ressources financières donnant l'assurance

raisonnable aux administrateurs que l'ensemble des obligations au 30 septembre 2025 pour lesquelles un défaut pourrait avoir pour conséquence d'engager leur responsabilité personnelle, ont bel et bien été effectuées conformément aux lois applicables.

7. RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2024-2025 – PROTECTRICE RÉGIONALE DE L'ÉLÈVE

Conformément à l'article 58 de la Loi sur le protecteur national de l'élève, le protecteur régional de l'élève doit transmettre au plus tard le 30 octobre de chaque année, un rapport de ses activités au protecteur national de l'élève et au centre de services scolaire. De plus, comme le prévoit l'article 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, chaque protecteur régional doit présenter son rapport au conseil d'administration du centre de services pour lequel il a été assigné. Pour le Centre de services scolaire de Portneuf, Mme Geneviève Buist a été désignée en tant que protectrice régionale de l'élève.

Ainsi, Mme Buist présente son rapport annuel des activités pour l'année 2024-2025 qui rend compte des plaintes et des signalements provenant de l'ensemble des organismes scolaires de la région pour laquelle elle est responsable. Elle invite les membres du conseil d'administration à consulter l'intégralité du rapport. Parmi les éléments soulignés dans son rapport, elle rappelle la pertinence d'encadrer les communications et de privilégier la bienveillance dans les relations avec les parents, afin de favoriser une compréhension claire des actions posées par le milieu scolaire.

8. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Dans le but de favoriser une certaine proximité entre le conseil d'administration et les réalisations concrètes des établissements scolaires, chaque séance du conseil comprend la présentation d'un sujet ou d'un dossier issu des écoles ou des services, mettant en lumière une réussite. Ce moment privilégié permet de donner de la visibilité à ces initiatives et de renforcer le sens des grandes orientations adoptées par le conseil d'administration au fil du temps. Les réalisations suivantes sont présentées :

- École secondaire de St-Marc - Portes ouvertes

Le 9 octobre dernier, l'école secondaire de St-Marc a ouvert ses portes à la communauté pour une soirée portes ouvertes des plus réussies ! Plus de 400 visiteurs ont eu l'occasion de découvrir notre magnifique établissement et de participer à une foule d'activités variées. Les visiteurs ont notamment pu vivre une expérience scientifique, faire des trouvailles à notre friperie, assister à un match de basketball et à une course de kayak, faire un tour de peluche mécanique à la classe adaptée, déguster de délicieux cupcakes et même participer à un tirage de super prix ! Une fois de plus, le personnel de l'école s'est démarqué par son engagement et sa générosité, en contribuant activement à l'organisation et au succès de cette belle soirée destinée à accueillir nos futurs élèves.

- École du Bon-Pasteur – Forêt pédagogique

Madame Katia Robitaille, secrétaire à l'école du Bon-Pasteur, présente le projet d'aménagement de la Forêt pédagogique, un espace unique situé derrière la cour de l'école de Cap-Santé, offrant

une vue imprenable sur le fleuve. Un préau a déjà été construit. La recherche de nombreux commanditaires a permis de financer la phase 2 du projet: l'aménagement d'un deuxième espace commun ainsi que l'installation de divers mobiliers afin de favoriser les apprentissages des élèves en plein air. Elle souligne que le parc est utilisé quotidiennement par les élèves, ce qui témoigne de sa pertinence et de son dynamisme. Ce projet pourra être proposé comme modèle dans le cadre de l'initiative d'embellissement des cours d'école.

- **Écoles du Bateau-Blanc et de la Morelle (Fondation Le Berlingot)**

Monsieur Jacques Moffette présente le projet de l'école de la Morelle portant sur la livraison de boîtes à lunch destinées aux élèves. À l'école du Bateau-Blanc, une offre de déjeuners est également disponible à chaque matin grâce à la collaboration et à l'engagement du personnel. Ce projet a pu voir le jour notamment grâce à la participation de Monsieur Zachary Dolbec, entrepreneur et ancien élève de la Morelle, qui s'est investi afin de promouvoir une initiative soutenant les élèves.

- **Centre de formation de Portneuf – Salon Carrière Formation de Québec**

Madame Laurie L'Hérault mentionne la forte implication du personnel pour assurer la représentation du CFP au Salon Carrière Formation de Québec. Elle souligne que les membres de l'équipe se relaient sur plusieurs jours afin de promouvoir la formation professionnelle.

- **École secondaire de Donnacona – Ateliers de sensibilisation au temps d'écran**

À l'école secondaire de Donnacona, tous les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire ont participé à des ateliers interactifs sur la gestion du temps d'écran. Ces activités étaient animées par un intervenant du CIEL (Centre de l'intelligence émotionnelle en ligne), en collaboration avec le CIUSSS. Ce projet, intégré au projet éducatif de l'école, vise à développer la réflexion et les compétences des élèves pour un usage équilibré des technologies.

9. LUMIÈRE SUR NOTRE ÉQUIPE

Dans le but de faire connaître les services offerts au sein de notre centre de services scolaire, de valoriser le travail remarquable de nos employés et de mettre en lumière la richesse du réseau de l'éducation, la direction générale poursuit l'initiative : « Lumière sur notre équipe ». Ce moment privilégié vise à souligner l'engagement, le professionnalisme et la passion de celles et ceux qui, chaque jour, font une différence dans la vie des élèves.

Cap sur nos gens! Ensemble...

- **L'équipe de mentorat – personnel enseignant**

Madame Laurie L'Hérault souligne qu'une mesure d'insertion professionnelle pour les enseignants est en place au sein de notre organisation. Face à l'augmentation des besoins, l'équipe de mentors a entièrement revu son modèle d'accompagnement afin de créer des groupes de collaboration entre enseignants et mentorés. Ce nouveau modèle favorise désormais des interventions en groupe de développement, auxquelles une vingtaine d'enseignants en insertion professionnelle participent.

Dans un esprit de créativité et d'optimisation, cette équipe joue un rôle clé dans l'accueil et le soutien du personnel enseignant en début de carrière. Le comité phare, intégrant deux enseignants coordonnateurs, travaille en étroite collaboration avec les conseillers pédagogiques. Ce projet repose sur une synergie entre le Service des ressources humaines et les Services éducatifs.

- **L'équipe du Service des ressources financières**

Madame Laurie L'Hérault souligne que, malgré la taille restreinte de l'équipe, celle-ci travaille de façon concertée et parvient à répondre efficacement aux exigences ministérielles dans les délais. Nous transmettons nos félicitations à l'ensemble de l'équipe pour la qualité du travail accompli.

10. LUMIÈRE SUR NOS DONNÉES

Monsieur Jacques Moffette présente les données relatives aux projets pédagogiques particuliers.

11. RADAR STRATÉGIQUE : ACTUALITÉS DU MONDE DE L'ÉDUCATION

Afin de soutenir les membres du conseil d'administration dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités, la direction générale propose l'ajout du nouveau point Radar stratégique – Actualités du monde de l'éducation. Ce point statutaire vise à offrir un survol succinct et pertinent de l'actualité touchant le secteur de l'éducation, en mettant en lumière les faits saillants et les enjeux susceptibles d'influencer notre organisation. Présenté sous forme d'un document synthèse, il permet une lecture rapide et efficace des principaux dossiers en cours.

Cet outil, à vocation informative et à portée administrative, est destiné aux séances préparatoires et aux comités statutaires du conseil. Il ne fera pas l'objet d'une présentation en séance publique, mais sera déposé dans l'espace TEAMS du conseil d'administration afin d'en faciliter l'accès. Par cette initiative, la direction générale souhaite répondre aux besoins d'information stratégique des administrateurs, en leur fournissant un éclairage régulier sur l'environnement externe dans lequel évolue notre centre de services scolaire.

Elle mentionne notamment les éléments suivants :

- L'accompagnement offert par Madame Allison Morneau dans le cadre de la démarche de reconnaissance organisationnelle;
- Le déploiement de l'application Clic école;
- Le projet de Loi 94 adopté le 30 octobre dernier;
- Les travaux de mutualisation réunissant l'ensemble des directions des CSS.

12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 5 novembre 2025 sont présentés.

13. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Rapport financier 2024-2025

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier 2024-2025.

État de la taxe scolaire

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

D'APPROUVER l'état des taxes scolaires dues au 31 octobre 2025, incluant les intérêts.

Contrat de travaux de construction - - École secondaire Louis-Jobin - Réfection du débarcadère, du sanitaire et du pluvial

ATTENDU QUE le centre de services scolaire s'est vu réserver par le ministère de l'Éducation du Québec une somme de 4 756 323 \$ dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » en 2024-2025;

ATTENDU QUE que le Centre de services scolaire de Portneuf a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet de réfection du débarcadère, du pluvial et du sanitaire à l'école secondaire Louis-Jobin;

ATTENDU la publication des résultats d'ouverture des soumissions sur le système électronique d'appels d'offres publics,

ATTENDU que le comité de vérification recommande l'adoption de la proposition suivante :

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE PROCÉDER à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné, et ce, conditionnellement à l'acceptation du projet par le ministère de l'Éducation :

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR : Axco Aménagement Inc.

MANDATER la direction générale à signer, pour et au nom du conseil d'administration, tout contrat de plus de 500 000\$ en lien avec le projet ici présenté, mais a charge d'en rendre compte au conseil d'administration avec diligence;

D'AUTORISER la direction des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information ainsi que le coordonnateur des ressources matérielles à signer tout document et à poser tout geste dans l'exécution des contrats à être conclus afin de donner plein effet à la présente résolution.

14. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Aucune

15. AUTRES SUJETS

15.1. Questionnements - Sécurité de l'information

Monsieur Alexis Labranche soulève d'abord une question concernant l'évaluation des risques liés aux différents systèmes et logiciels, notamment en ce qui a trait à la gestion des accès. Il est proposé que ces éléments soient documentés et analysés au sein du Comité de sécurité de l'information.

Il formule également un questionnaire concernant l'utilisation d'applications tierces, dont Hop Hop. Monsieur Frédéric Pagé précise qu'il s'agit d'une application permettant la communication par notifications entre les parents et le service de garde. Cinq écoles du Centre de services scolaire utilisent actuellement ce service. Une évaluation de conformité a été réalisée, et une pause a été imposée en attendant une réévaluation. Comme cette application ne peut être gérée par le Centre de services scolaire, sa gestion demeure sous la responsabilité des parents.

En ce qui concerne l'ensemble des applications tierces, un travail conjoint est effectué par le Service des technologies de l'information et les Services éducatifs. Une analyse des différentes plateformes, basée sur des critères prédéfinis, est en cours. Le Comité de sécurité de l'information procédera à l'évaluation de ces plateformes et émettra des avis ainsi que des recommandations.

15.2. Inauguration du gymnase de l'ESSM

Madame Laurie L'Hérault invite tous les administrateurs à l'inauguration officielle du gymnase de l'école secondaire Saint-Marc, qui se tiendra au Complexe sportif Promutuel Assurance le 21 novembre prochain. La cérémonie débutera à 13 h 30 et sera suivie d'une période de portes ouvertes pour le public. Elle souligne la mobilisation citoyenne entourant ce projet, auquel ont contribué une quarantaine de partenaires provenant notamment des municipalités, de la Fondation, du gouvernement et du Centre de services scolaire.

Madame L'Hérault invite également les administrateurs à l'inauguration de l'ajout d'espace et du réaménagement intérieur du Carrefour d'apprentissage à l'école du Perce-Neige, qui aura lieu le lundi 15 décembre en après-midi. L'heure exacte de la célébration reste à confirmer. Ce projet représente l'aboutissement d'un travail soutenu mené par plusieurs équipes.

15.3. Décès d'un élève scolarisé à la maison

Une carte sera signée au nom du conseil d'administration, accompagnée d'un don destiné aux soins palliatifs du CHU de Québec, en mémoire d'un élève récemment décédé et qui était scolarisé à la maison. Les funérailles auront lieu en janvier prochain.

16. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le 10 décembre 2025.

17. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20 h 41.

18. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Isabelle Paquet
Présidente



Marie-Claude Gignac
Secrétaire générale